

Décision

Générale

colonial

Décision n° 244 mouvement

n° 244

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 juillet 1912

Numéro JO
n° 189 du 01/08/1912

Date du numéro
1 août 1912

TEXTE INTÉGRAL

MM. Roque, Chef du Service Postal, Président Rousselet, Chef de bureau des Secrétariats Généraux. Lesage, fondé de pouvoirs du Trésorier-payeur. procédera à la condamnation et à l'incinération des figurines postales provenant des anciennes émissions d'Obock et de Djibouti qui seront reconnues inutilisables.